

---

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de l'agent national du district de Bagnères (Hautes-Pyrénées) concernant la vente de biens nationaux, lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de l'agent national du district de Bagnères (Hautes-Pyrénées) concernant la vente de biens nationaux, lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 52;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22538\\_t1\\_0052\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22538_t1_0052_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Renvoi aux comités de commerce et des finances (1).

## 14

L'agent national du district de Bagnères, département des Hautes-Pyrénées, en félicitant la Convention sur les succès des armées de la République, lui fait part de plusieurs ventes de biens nationaux. Un domaine estimé 1 800 liv., a été vendu 7 600 liv.; un autre, estimé 40 liv., a été vendu 130 liv.; un autre, estimé 60 liv., a été vendu 210 liv.; un autre, estimé 200 liv., a été vendu 725 liv.; un autre enfin, estimé 30 liv., a été vendu 245 liv.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (2).

## 15

Le directoire du district d'Aubusson, département de la Creuse, s'empresse d'offrir de nouvelles preuves du patriotisme de ses concitoyens, en payant à nos généreux défenseurs le tribut d'admiration que mérite leur valeur : ils ont l'œil ouvert sur leurs besoins; leurs dons actuels consistent en 2 458 chemises, 363 draps de lit, 37 paires de souliers, 390 paires de bas, 7 chapeaux, 3 aunes de droguet et bourracan, une culotte, 32 cols et cravates, une paire de bottes, 4 peaux de veau en poil, 6 vieilles chemises et un vieux drap pour charpie, 2 824 liv. en assignats, 175 liv. 14 s. en numéraire, une croix et un cachet d'argent pesant 4 onces.

Il annonce que les dépouilles des églises du district ont produit 291 marcs 1/2 gros d'argenterie.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

## 16

L'agent national près le district d'Angély-Boutonne, département de la Charente-Inférieure, annonce à la Convention nationale que 15 lots de biens d'émigrés, estimés ensemble 17 840 liv., ont été adjugés, le 28 de ce mois, pour la somme de 56 025 liv.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des domaines nationaux (4).

## 17

La société populaire de Carrière-Charente (1), félicite de nouveau la Convention sur ses travaux et manifeste son désir de la voir demeurer à son poste, pour y continuer ses sages opérations qui font précéder nos armées par la victoire; elle annonce que la fabrication du salpêtre est à l'ordre du jour.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*La sté popul. de Carrière-Charente à la Conv.; Carrière, 24 mess. II*] (3)

Représentants d'un peuple libre,

Il y a longtemps que nous vous avés (*sic*) manifesté notre adhésion à vos travaux. Nous vous la renouvelons ainsy que le désir de vous voir rester constamment à votre poste.

C'est par vos opérations et votre sagesse que la victoire précède nos armées.

C'est par le mâle courage de nos républicains que les valets de Pitt et Cobourg roulent dans la poussière. Nous travaillons aussy pour les y traîner.

Nos travaux de salpêtre sont à l'ordre du jour. Tous les sacrifices qui dépendent de nous pour la gloire et la prospérité de la patrie sont nos plus douces jouissances. Ces sentimens sont gravés dans nos cœurs. Gravés-les aussy sur vos registres, car nous ne les démentirons jamais.

PENAUD (*présid.*), COUGNET jeune (*secrét.*).

## 18

Les administrateurs du district de Monistrol, département de la Haute-Loire, félicitent la Convention nationale sur ses travaux, son activité, son énergie, et sur la surveillance avec laquelle elle déjoue les complots des conspirateurs. Ils invitent la Convention à rester à son poste, jusqu'à ce que tous les ennemis de la liberté soient détruits, l'assurent de leur zèle et de leur dévouement, et lui annoncent qu'ils ont envoyé à la fabrique des poudres de Clermont un millier de salpêtre, quoique leur sol en produise peu; et à la monnoie de Paris, 515 marcs 3 onces 6 deniers 1/2 d'or ou d'argent de ci-devant églises; que leurs impositions se paient régulièrement, et qu'un bataillon de 1 200 jeunes gens de première réquisition vient de partir pour les frontières, en chantant l'air chéri des Français.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à la commission des poudres et salpêtres, et à celle des revenus nationaux (4).

(1) P.-V., XLII, 296. B<sup>n</sup>, 28 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) P.-V., XLII, 296. B<sup>n</sup>, 28 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) P.-V., XLII, 297. B<sup>n</sup>, 27 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(4) P.-V., XLII, 298. B<sup>n</sup>, 28 therm.; (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(1) Ci-devant Saint-Savinien (Charente-Inférieure).

(2) P.-V., XLII, 298. B<sup>n</sup>, 27 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) C 314, pl. 1 259, p. 12.

(4) P.-V., XLII, 298. B<sup>n</sup>, 27 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).